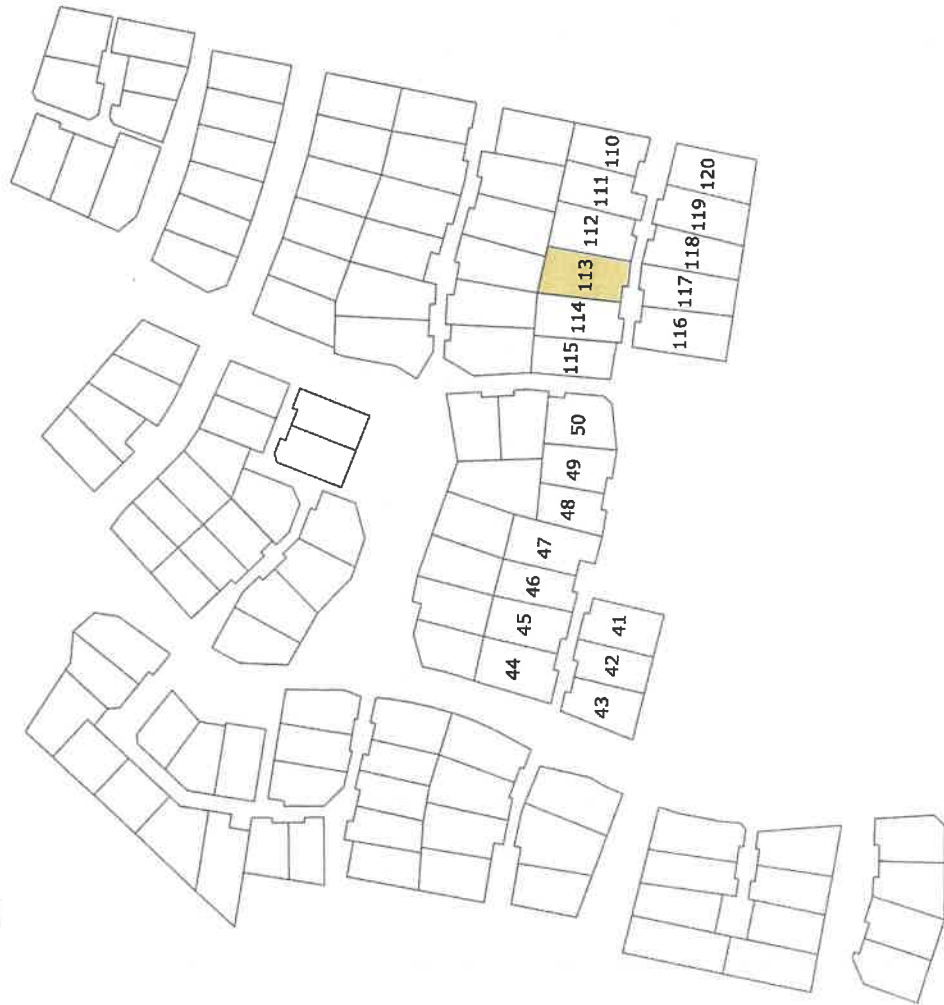


# Lotissement LA GAILLARDIERE II

## Plan de composition



Echelle : 1 / 2000



**Siège Social**  
1bis rue Gresset - BP 52  
72202 LA FLECHE Cedex  
Tél.: 02.43.480.680

contact@cabinelloiseau.com

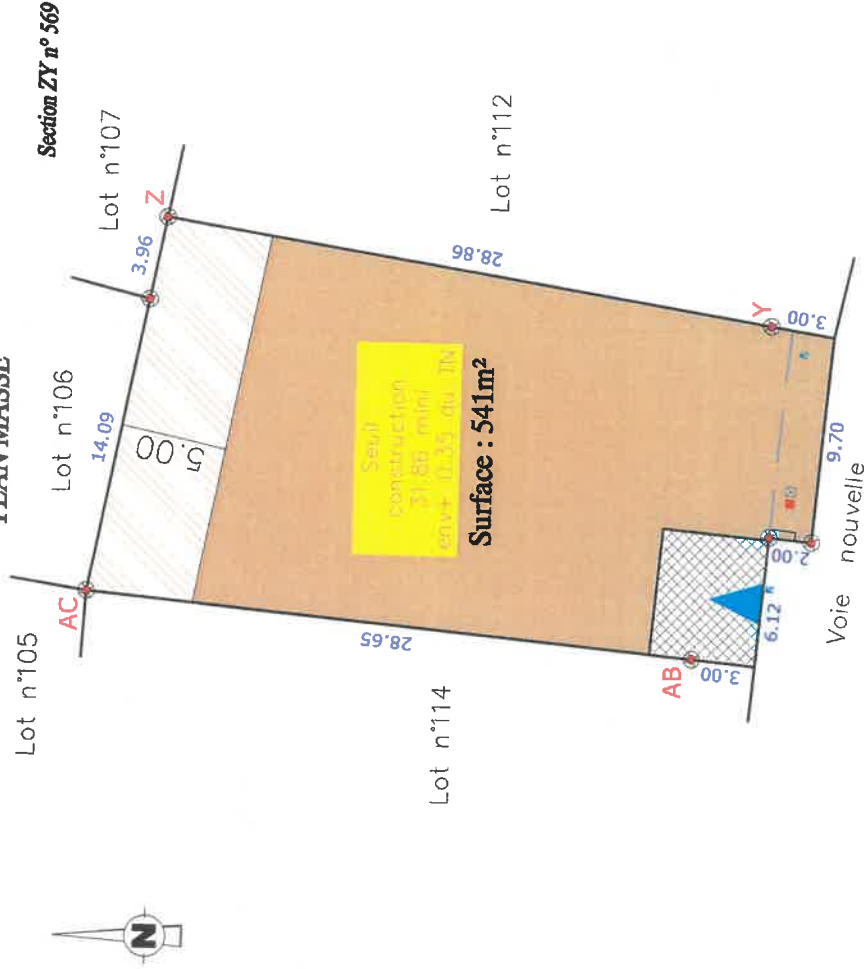
**Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts**

**Bureau secondaire**  
16 avenue Jean Jaurès  
72500 Montval sur Loir  
Tél.: 02.43.44.21.22

**Bureau secondaire**  
13 bis, rue Jean Grémillon  
72000 LE MANS  
Tél.: 02.43.23.98.10

# DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 113

## PLAN MASSE



- Borne OGE plaqueette
- Borne OGE ancienne
- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Caudénaire
- Muret technique (ABP, Téléphone, GAZ, Base Tension)
- ▭ Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'échelle du toit avec un minimum de 3m

- Emprise inconstructible
- Emprise constructible primaire
- Emprise constructible secondaire
- ▭ Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale
- ▭ Côte de retrait définissant les emprises constructibles

- Accès imposé 6,00x5,00m
- Accès glissant 6,00x5,00m

Seuil constructible  
37,861 mml  
env. 0,35 du TN

Côte de seuil projeté  
(+7cm/niveau le plus haut de l'accès)

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU  
SELARL de Géomètres-Experts  
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019  
Référence = GL/2019/21065

# Ville de LA FLECHE

## LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3 LOT n° 113

SARTHE HABITAT vend le lot n° 113 d'une superficie réelle de 541 m<sup>2</sup>, joignant :

- au Nord, les futurs lots n° 107, 106,
- à l'Est, le lot n° 112,
- au Sud, la voie nouvelle,
- à l'Ouest, le lot n° 114.

Il est cadastré de la manière suivante :

**Section ZY n° 569** « La Gaillardière II » Surface réelle..... **541 m<sup>2</sup> (5 a 41 ca)**

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

### DELIMITATION

D'une façade de :

- 17.82 m (6.12 + 2.00 + 9.70 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 14.09 m en bordure du futur lot n° 106,
- 3.96 m en bordure du futur lot n° 107,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 112 par la ligne droite YZ matérialisée comme suit :
  - au point Y, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
  - au point Z, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure du futur lot n° 107, à 28.86 m de la borne Y.
2. avec le lot n° 114 par la ligne droite AB-AC matérialisée comme suit :
  - au point AB, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
  - au point AC, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure du futur lot n° 106, à 28.65 m de la borne AB.

**Cabinet LOISEAU**  
SELARL de Géomètres Experts  
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLECHE  
© 02 43 480 680  
contact@cabinetloiseau.com

N° Inscription OGE : 5015  
424 490 027 RCS LE MANS

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

